

BRACONGO DURABLE

S'ENGAGER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



BULLETIN D'INFORMATION RSE N°22

09 JUIN 2020

SPÉCIAL PRIX PIERRE CASTEL RDC 2020

Sommaire

- Editorial
- Article phare : Présentation des 9 demi-finalistes du Prix Pierre Castel RDC 2020
- Urgence Planète : Le COVID-19 et la gestion de l'environnement



« Si vous voulez réussir en affaires et construire une entreprise prospère, il vous faut avoir un but. Mais, avoir un but ne suffit pas. Vous devez, avec obsession, vous concentrer à son accomplissement. »

Aliko Dangote

Edito

« Du 16 mars au 15 mai 2020, 80 candidatures au Prix Pierre Castel RDC 2020 ont été soumises. Pendant plusieurs jours, le Comité de pré-sélection a fastidieusement procédé à la lecture et l'évaluation attentive des dossiers. Ainsi, les 25, 26 et 27 mai 2020, les projets retenus situés dans la Ville Province de Kinshasa ont reçu la visite du Comité de pré-sélection sur leur site de production ou d'exploitation.

Pour les projets Hors Kinshasa, ce sont les équipes Bracongo locales qui ont fait le déplacement et pour d'autres encore, la visite s'est effectuée virtuellement. Suite à ces différentes étapes, 9 projets ont été retenus. Ce sont donc 9 entrepreneurs agricoles et agro-alimentaires Congolais que la Bracongo est aujourd'hui fière de vous présenter !

Présentation des 9 demi-finalistes du Prix Pierre Castel RDC 2020

Pour rappel, du 16 mars au 15 mai 2020, un grand appel à projet a été organisé dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En dépit du contexte difficile dû à la prévalence du Covid-19, 80 jeunes agripreneurs de Kinshasa, Mai Ndombe, Kwilu, Kwango et Kongo Central ont participé au Prix Pierre Castel 2020 en envoyant leurs dossiers de candidature.

Le comité de pré-sélection constitué d'un expert agronome et d'un expert dans le domaine des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ainsi que de la Task Force mise en place par la BRACONGO a procédé à l'analyse minutieuse des différents dossiers sur base des critères préalablement établis dans le règlement du Prix Pierre Castel 2020.

Voici les neuf candidats retenus pour la prochaine étape de l'épreuve devant le jury local :

MANGATA NTETIKA Jean-Paul, DG de l'entreprise TOMELA



TOMELA est une startup incubée chez Terroirs d'Afrique qui est une couveuse d'entreprises agroalimentaires. A l'occasion du Prix Pierre Castel, Jean-Paul présente son projet de fabrication de vin frais de palme, de vin fermenté de PAKA-PAKA (Carambole) et de vin fermenté de feuilles d'avocatier issus du terroir Congolais.

Pour les livraisons chez des personnes privées, 3 bouteilles min. pour les secteurs de Gombe et Macampagne et 10 bouteilles min. pour les autres. Plus de détails au 0829 427 034.

SONGWA DIYABANZA, DG de Ndunda Aquaponics

Ndunda Aquaponics œuvre dans le domaine des innovations agricoles, aquacoles et aquaponiques. Songwa est l'initiateur d'un projet axé sur la production de végétaux sur sol et hors sol et poissons en intérieur, en utilisant le principe de l'aquaponie ainsi que l'énergie renouvelable. Son objectif est de lutter contre l'insécurité alimentaire, créer des opportunités économiques et former la jeunesse en agriculture et aquaculture urbaine.

Contacts: +243814064907 - motuna@ndundaq.com - Facebook. [com/Ndundaq](https://www.facebook.com/Ndundaq) - Ndundaq.com



MPANGWE Dieudonné, DG de la Ruche du Terroir



La Ruche du Terroir est une startup en incubation dans Terroirs d'Afrique. Cette startup produit du miel pur (d'apiculture de savane) et sauvage (de la forêt équatoriale) du terroir Congolais ainsi que des produits dérivés fabriqués ou extraits du miel. Pour le Prix Pierre Castel, Dieudonné défend son projet de production de miel aromatisé (à la cannelle, au clou de girofle...) avec une diversité d'origines du miel qui nous vient des quatre coins de RDC.

Commandes au 0859 072 956.

NGABO MUKANIRE Fabrice, Manager de Namburho Business Africa



Namburho Business Africa évolue dans le secteur de la transformation agroalimentaire avec une minoterie (production de semoule de maïs bio TIGRE) et une charcuterie (production de saucisses de Goma et de Kinshasa). Fabrice a pour ambition d'accroître sa production en procédant à l'acquisition de nouvelles machines et en élargissant son site d'exploitation afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et le chômage en RDC.

Livraison à domicile à partir de 20 sacs de semoule ou 10kg pour les saucisses. Contacts : 0825 563 090 ou 0975 402 890.

KABASELE Alora, Co-héritière d'Interfruits SARL



L'entreprise Interfruits a été créée par l'inventeur Kabasele Muamba et est spécialisée dans la fabrication de vins et liqueurs dont le produit phare est la liqueur de café dénommée Pousse café. Pour le Prix Pierre Castel, Alora a choisi de mettre en avant son projet de fabrication et commercialisation de Florentine, une liqueur d'orange produite par ses soins. A terme, son objectif est de transformer la matière première localement accessible (les fruits) en divers produits de qualité.

La livraison dans tout Kinshasa à partir de 5 bouteilles.

Pour plus d'info : 0895 993 912.

YOKATEME TII-KUZU Junior, Gérant de l'ETS Petit Bazar



Pour répondre au besoin alimentaire présent, Yokateme Tii-kuzu Jr. a converti l'entreprise familiale de transformation de café, en entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation des légumes, avec comme objectif de devenir le plus grand producteur et distributeur de légumes frais à Kinshasa. Afin d'améliorer, la chaîne de valeur des légumes feuilles indigènes d'Afrique, son projet vise à fournir des bottes fraîches et saines aux marchés publics et des bottes emballées aux supermarchés.

Contact : 0975 941 227.

ANGBOMA NZEMOTI Gregory, DG de Mycomoti sarl



MYCOMOTI SARL est une société spécialisée dans la culture hors sol et à toutes saisons de champignons comestibles et bio. Ces champignons sont vendus frais ou emballés secs. Gregory forme également régulièrement des jeunes à la missiculture (culture de champignons) afin que ceux-ci puissent devenir autonomes financièrement.

La livraison est possible dans tout Kinshasa au 0971 516 475 ou 0827 070 993.

Nkoko Rolly, Manager d'AGRITERROIR Sarlu

AGRITERROIR SARLU fait de l'agriculture durable et est spécialisé dans la production, le rachat et la commercialisation du miel pur et bio issu des ruchers de RDC. Rolly présente le projet intitulé « le miel du terroir, de la ruche à la cuillère » qui vise à faire de l'apiculture tout en sauvegardant la biodiversité et en développant un mécanisme de sédentarisation des espèces à risque à travers un élevage conventionnel. La distribution s'effectue en circuit court.

Livraison à domicile à partir de 3 pots de 500 grammes au +243 840 922 164.

MENDA MULUMBA Jonathan, Gérant de S.M Services



SANGLAF MENDE SERVICES est une entreprise de commerce général qui s'est récemment lancé dans la Minoterie (transformation de tubercule en farine). Dans le cadre du Prix Pierre Castel 2020, Jonathan met en avant la production de farine de manioc à Muanda afin de fournir à la population locale et des villes voisine un produit jugé de première nécessité dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région du Kongo Central et très bientôt à Kinshasa. Pour plus d'informations, prière de contacter le 0840 922 164.

N.B : Le 11 juin 2020, ces 9 demi-finalistes devront défendre leur projet devant le jury RDC. A l'issu de cette audition, deux lauréats seront retenus. Ensuite, ces deux finalistes seront départagés après passage devant le Grand Jury de Bordeaux le 06 juillet 2020, par visio-conférence.

Urgence planète

Le COVID-19 et la gestion de l'environnement

La pandémie du Coronavirus COVID-19 ne cesse de se propager à travers le monde et à ce jour, plus de 6 millions de personnes ont été contaminées et 371 700 personnes en sont décédées. En République Démocratique du Congo, le nombre des malades du Covid-19 continue d'augmenter, et on compte environ 4015 cas confirmés et 88 décès. Cette situation inquiétante suscite beaucoup de réflexions sur notre rapport avec la nature, le modèle agricole et la mondialisation.

Pour Serge Morand, écologiste de la santé et chercheur, la crise écologique est la cause première de cette crise sanitaire comme de nombreuses crises sanitaires précédentes. Ces dernières résultent de l'augmentation des contacts entre une faune sauvage dont les territoires sont grignotés par les animaux domestiques, dont l'augmentation des effectifs assure l'amplification des pathogènes et leurs transmissions aux humains.

